



Services du Collège réuni
de la Commission communautaire commune
Diensten van het Verenigd College van de
Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

OBSERVATOIRE
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL
BRUXELLES



OBSERVATORIUM
VOOR GEZONDHEID EN WELZIJN
BRUSSEL



RÉGION DE
BRUXELLES-
CAPITALE

Non take-up.brussels : un phénomène de précarisations en développement

Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté

La sécurité sociale du futur - SPF Sécurité Sociale

Observatoire de la santé et du Social de la Région Bruxelles-capitale

Inoel@ccc.brussels

Non-recours/non take-up et pauvretés en contexte urbain

Définitions

« le non-recours renvoie à toute personne qui ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services, à laquelle elle pourrait prétendre »

« toute (non)-réalisation d'une offre publique de droits et de services »
Philippe Warin, [Odenore](#)

Taux de non-recours et projets de recherche



I. Situations **individuelles** de non recours

II. Non-recours à des **droits sociaux fondamentaux**

III. Analyse des **parcours** socio-administratifs

IV. **Enjeux** de l'automatisation et **recommandations**

I. Situations individuelles de non recours

Typologie explicative du non-recours
Non take-up et situations concrètes

non connaissance de droit(s)
non demande de droit(s)
non accès aux droit(s)
non proposition de droit(s)

exclusion de(s) droit(s)

II. Non-recours et droits sociaux fondamentaux

Non take-up et droits fondamentaux en contexte urbain : des spécificités

droit à l'emploi : assurance chômage

droit à la formation : dispositifs régionaux

droit au logement : dispositifs régionaux, logement social et privé

droit à la santé : intervention majorée, ASSI

droit à un revenu minimal : aide sociale, intégration

II. Non-recours et droits sociaux fondamentaux

Non take-up : fait social et prégnance facteurs administratifs

Reconfiguration Sécurité sociale

Autres acteurs (associations, communauté et réseaux informels, services caritatifs, humanitaires, religieux, citoyens, ...) **assurent aide et accès aux besoins de base**

Dépendance contrainte

III. Analyse des parcours socio-administratifs

Parcours et institutions (contrats, parcours prédéfinis, standardisation)

Modalités organisationnelles freins d'accès (guichets, téléphone, @...), rebureaucratisation (encodages, traitements, procédures), pression, tensions, preuves, allongement délais, réorientations, dilution des responsabilités

Actions de coordination dans diversité réglementations & normes, intervenants & services

III. Analyse des parcours socio-administratifs

Parcours socio-administratifs et parcours de vie

Changements de statuts (risques sociaux, événements familiaux, transitions, normes activation) **précarisants**

« **Entre deux** » et « **Espace de précarités** »

Discriminations : différences de traitement et effets de sélections (langue, langage administratif, situation administrative, âge, origine étrangère, couleur de peau, sexe, ...)

III. Analyse des parcours socio-administratifs

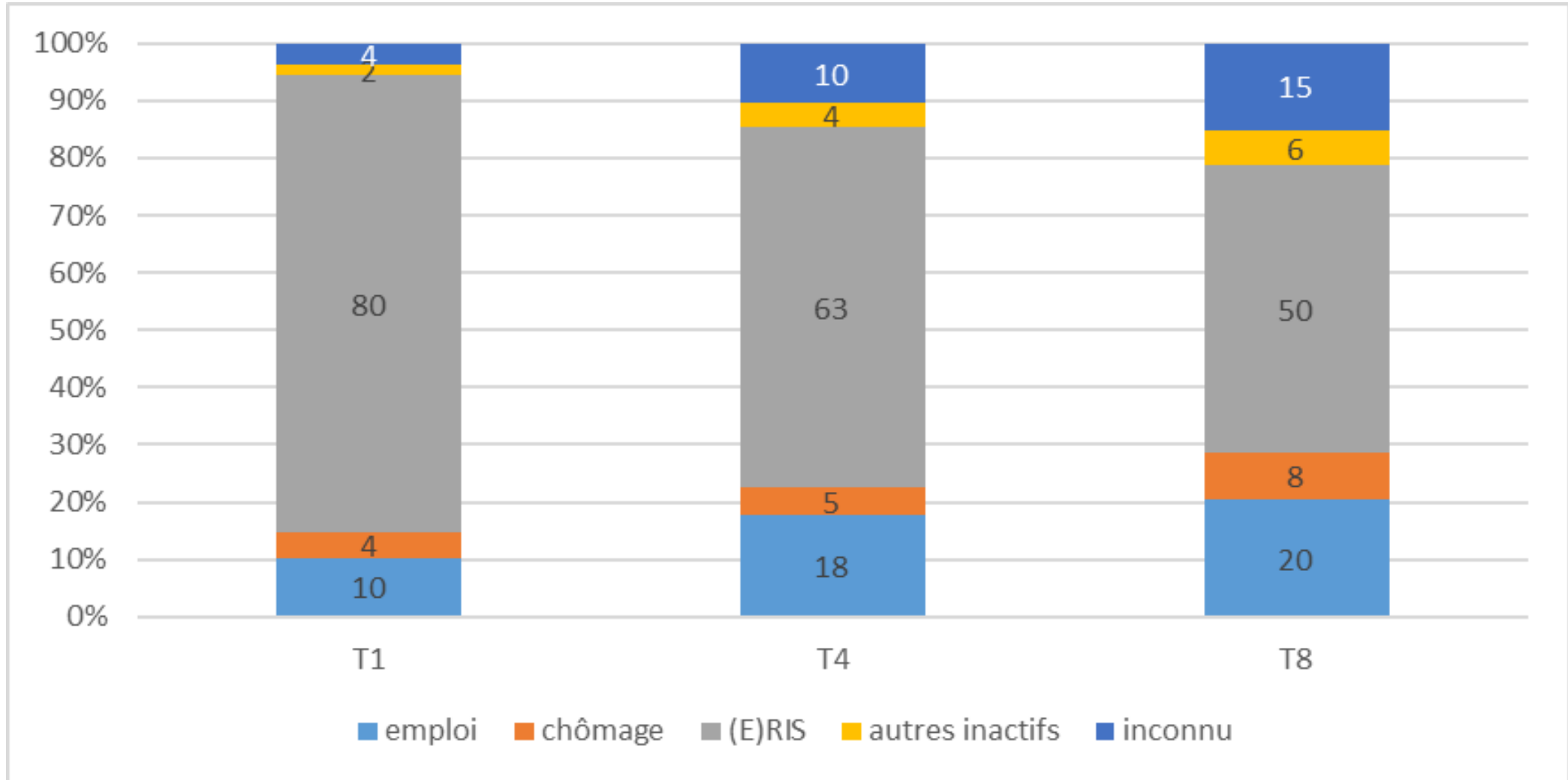
Analyse **qualitative** globale

Analyse **quantitative** de 3 groupes « vulnérables »

Parcours de plus en plus instables : « espace de précarités » renforcé

III. Analyse des parcours socio-administratifs

Groupe III : Répartition des bénéficiaires d'un (équivalent au) revenu d'intégration au quatrième trimestre 2010 selon leur PSE au premier (T1), quatrième trimestres (T4) de 2011 et au 8^{ème} trimestre de 2012 (T8) (N = 31 831)



Source : BCSS-DWH marché du travail et protection sociale ; calculs Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles

III. Analyse des parcours socio-administratifs

Profils des nouveaux bénéficiaire d'un revenu d'intégration sociale - situation socio-économique le mois précédent l'octroi du RIS

2004-2013	Travail	Chômage	Revenu de remplacement	Aide sociale Equivalente	Autres situations	TOTAL
NOUVEAUX RIS	18,0%	10,6%	13,7%	7,8%	49,9%	100%
	50053	29495	38138	21877	139259	278822

Source : SPP Intégration sociale, Focus « Situation avant le RIS », Numéro 15, Juin 2016

Autres situations « personnes qui n'étaient présentes ni sur le marché du travail, ni dans un système de protection sociale. Il s'agit ici « de personnes sans ressources suite à un changement de situation personnelle (séparation, départ du domicile parental, ...) ; de jeunes sans droit aux allocations familiales ; de ressortissants étrangers tels les réfugiés reconnus mais aussi de certains ressortissants européens ; ou d'autres situations (sans-abri, retour en Belgique, sortie de prison, ...) ».

III. Analyse des parcours socio-administratifs

Mouvement général de précarisations

allongement durée « entre-deux »

instabilité revenus & pauvreté monétaire

dégradation des situations de vie (logement, santé, ...)

invisibilisation des personnes en droits et en chiffres

Relations interinstitutionnelles : coordinations internes et externes, dynamiques d'évitement et de dépendances, réformes et transferts compétences

III. Analyse des parcours socio-administratifs

TOUS les acteurs participent à l'effectivité des droits sociaux acteurs coopérants, pouvoirs locaux et communes, acteurs associatifs & privés (employeurs, secrétariats sociaux, sous-traitants, ...), autres acteurs publics (justice, intérieur, BCSS et SMALS)

Durcissement « droits sociaux fondamentaux »

Pratiques proactives accompagnement physique et Internet, expliquer, « ne pas suivre les procédures », réseaux interinstitutionnels, produire des actes administratifs, vérifier, analyser, coacher, temps, écrire des lettres, ...

IV. Enjeux de l'automatisation et recommandations

e-Government ne va **pas** de pair avec une automatisation des droits

Objectifs simplification, efficacité, disponibilité, rapidité, anticipation, réaction, proactivité

> <

Sur le terrain difficultés concrètes pour les ayant-droit et pour les intervenants

Quelques limites

Dématérialisation et accès restreint : information, lieux, demande, suivi, preuves, attestations

Dématérialisation et sous-estimation : fracture numérique, savoir-faire (utilisation, interfaces, updates, ...), matériel, coûts connexions @

Dématérialisation et régularisation administrative : « blocages », erreurs, absence preuves, non traitement, décisions ou interprétation erronée en chaîne, sous-traitance, non concordance, fermeture des droits

Défis

Analyses situations, moment présent, réglementations et codes, application changements (statuts, lois, systèmes, transferts de compétences, personnes), coordination, centralisation, validité informations

Veille législative et administrative (données demandes, refus, motifs, profils)

Equité et effectivité des droits **versus** augmentation des dispositifs ciblés

Réflexivité : quelles **manières d'évaluer** les personnes et leurs situations ?

Recommandations

Simplifier et harmoniser

Visibiliser l'invisibilisation en droits et en chiffres

Garantie des droits acquis et stratégie pour une sécurité sociale **au**
bénéfice des citoyens : renverser la logique ?

Proactivité et universalité

Enjeux futurs

Défis de qualification : situation réelle et situation juridique

Complexités et défis d'analyse : rôles et erreurs des algorithmes ?

Objectifs de l'automatisation des transferts de données ?

Octroi, simplification, proactivité, contrôle et lutte contre la fraude ?

Vers une gouvernamentalité algorithmique ?

Merci pour votre attention – Bedankt voor uw aandacht en tijd

Lien vers le rapport complet :
[Aperçus du non-recours aux droits sociaux en Région bruxelloise](#)

Link naar het volledige rapport :
[Inzichten in non take-up van de sociale rechten in het Brussels Gewest](#)

Als U een vraag hebt : Inoel@ccc.brussels
www.ccc-ggc.brussels



OBSERVATOIRE
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL
BRUXELLES



OBSERVATORIUM
VOOR GEZONDHEID EN WELZIJN
BRUSSEL

